

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

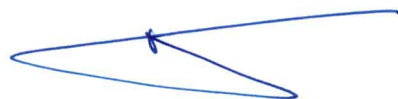
Numéro de gestion : 2006 B 20678

Numéro SIREN : 440 376 713

Nom ou dénomination : DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 21846

Certifié conforme
à l'original



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

40 rue du Maréchal Foch

59100 ROUBAIX

Siret : 44037671300036

Désignation de l'entreprise : SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 40 rue du Maréchal Foch 59100 ROUBAIX			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 4 0 3 7 6 7 1 3 0 0 0 3 6			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31082020					
			N-1 31082019					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	26 729	252		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	127 221	127 221		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	58 177	2 686		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	3 000	3 000		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 430	7 430		
TOTAL (II)			BJ	222 556	BK	82 093	140 463	140 589
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	578 889	32 984	545 905	652 861
		Autres créances (3)	BZ	CA	83 259		83 259	40 395
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	408 277		408 277	356 479	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 965		8 965	16 795	
	TOTAL (III)	CJ	1 079 390	CK	32 984	1 046 406	1 066 530	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 301 946	IA	115 077	1 186 870	1 207 119	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 430	(3) Part à plus d'un an :	CR	39 580	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	322 479	322 775
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	93 219	117 990
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	525 698	550 765
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 500	1 500
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 500	1 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	120 108	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 040	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	304 851	184 268
	Dettes fiscales et sociales	DY	171 139	215 227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 030	213 082
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 503	42 277
TOTAL (IV)	EC	659 671	654 854	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 186 870	1 207 119	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	659 671	654 854
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 186 870 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 93 219 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux

Règles et méthodes comptables

coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du

Règles et méthodes comptables

montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	153 950					153 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	153 950					153 950
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	6 695					6 695
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	50 647		834			51 481
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 343		834			58 177
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 000					3 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 430					7 430
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 430					10 430
TOTAL		221 722		834			222 556

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	26 477	252		26 729
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 477	252		26 729
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	6 695			6 695
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	47 961	708		48 669
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 656	708		55 364
TOTAL		81 133	960		82 093

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/08/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		994,00	100,6036	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		994,00	100,6036	100 000,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 500			1 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 500			1 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	34 443	2 793	4 252	32 984
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	34 443	2 793	4 252	32 984
TOTAL GENERAL		35 943	2 793	4 252	34 484
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 793	4 252	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/08/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 430	7 430	
	Clients douteux ou litigieux	39 580		39 580
	Autres créances clients	539 308	539 308	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 577	8 577	
	Impôts sur les bénéfices	1 966	1 966	
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 985	50 985	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	10 653	10 653	
	Débiteurs divers	11 079	11 079	
	Charges constatées d'avances	8 965	8 965	
TOTAL DES CREANCES		678 543	638 963	39 580
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	120 108	120 108		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	304 851	304 851		
	Personnel et comptes rattachés	36 967	36 967		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 352	17 352		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 278	114 278		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 541	2 541		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 040	11 040		
	Autres dettes	11 030	11 030		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	41 503	41 503		
TOTAL DES DETTES		659 671	659 671		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		120 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		387			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

31/08/2020

Total des Produits à recevoir		150 506
Autres créances clients		140 152
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	110 175	
DUFOUR - FACTURE A ETABLIR	6 618	
CLIENTS TVA FAE	23 359	
Autres créances		10 354
FOURNIS.RRR A OBTENIR	10 261	
ASSOCIES INTERETS COURUS	93	

Charges à payer

		31/08/2020
Total des Charges à payer		341 897
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		108
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	108	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		288 875
FOURN FACT NON PARVENUES	6 948	
FNP GPE ET SSTRAITANCE	233 848	
TVA/ Fact.non parv. -Frss	48 079	
Dettes fiscales et sociales		50 975
CONGES A PAYER	11 893	
PERSONNEL AUTRES CH A PAYER	14 629	
PRIMES DE BILAN AUX SALARIES	10 000	
FRAIS DE DEPLACEMENTS A PAYER	247	
ORG SOC CH SUR CONGES A PAYER	3 925	
ORG SOC CH A PAYER / CPLT REMU	8 128	
TAXE APPRENTISSAGE	618	
FORMATION CONTINUE	694	
CET (CFE & CVAE)	841	
Autres dettes		1 939
CLIENTS RRR&AV .A ACCORD.	1 939	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		41 503	41 503
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			41 503

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 965	8 965
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 965

DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN
S.A.R.L au capital de 100 000 euros
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 LILLE
440 376 713 RCS Lille Métropole

EXERCICE clos le 31 août 2020

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 FEVRIER 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 93 219.37 euros, de la façon suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Distribution de dividendes aux associés à hauteur de | 93 219.37 € |
| - Pour parfaire le montant de la distribution à la somme de 100 000 euros, il est prélevé sur le compte « Autres réserves » | 6 780.63 € |

TOTAL égal au montant de la distribution, ci 100 000.00 €

Il reviendra pour chaque part, un dividende brut de 100.60 euros.
Le paiement du dividende interviendra dans les délais légaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les revenus distribués aux associés personnes physiques sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

En outre, les revenus distribués sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17.2 % pour l'ensemble des associés personnes physiques ainsi qu'au prélèvement forfaitaire unique de 12.8 % à titre d'acompte sur l'impôt dû sauf dispense.

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

Exercices :	Dividendes :	Abattement :
31/08/2019	118 286.00 €	40%
31/08/2018	100 000.00 €	40%
31/08/2017	315 098.00 €	40%


La Gérance
Rue D'Orléans

Contifié conforme
à l'original

DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN
S.A.R.L au capital de 100 000 euros
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 LILLE
440 376 713 RCS Lille Métropole

EXERCICE clos le 31 août 2020

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 FEVRIER 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à 93 219.37 euros, de la façon suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Distribution de dividendes aux associés à hauteur de | 93 219.37 € |
| - Pour parfaire le montant de la distribution à la somme de 100 000 euros, il est prélevé sur le compte « Autres réserves » | 6 780.63 € |

TOTAL égal au montant de la distribution, ci 100 000.00 €

Il reviendra pour chaque part, un dividende brut de 100.60 euros.
Le paiement du dividende interviendra dans les délais légaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les revenus distribués aux associés personnes physiques sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

En outre, les revenus distribués sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17.2 % pour l'ensemble des associés personnes physiques ainsi qu'au prélèvement forfaitaire unique de 12.8 % à titre d'acompte sur l'impôt dû sauf dispense.

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

Exercices :	Dividendes :	Abattement :
31/08/2019	118 286.00 €	40%
31/08/2018	100 000.00 €	40%
31/08/2017	315 098.00 €	40%

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


La Gérance
P. ERNOULT

Certifié conforme
à l'original

